

DEPARTEMENT  
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté de  
Communes MARANA GOLO  
2026/18**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>37</b>	<b>37</b>	<b>36</b>

<b>Date de la convocation</b>
<b>24/03/2026</b>

<b>Date d'affichage</b>

<b>Objet de la Délibération</b>
---------------------------------

**Installation du Conseil  
Communautaire  
Election des Vice-Présidents**

**L'an deux mil vingt-six et le mardi 31 mars à 10h00**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Marana Golo, légalement convoqué, s'est réuni à Lucciana, sous la présidence de de Monsieur Jean DOMINICI, Président sortant, conformément aux dispositions de l'article L.5211-2 du CGCT.

**Etaients Présents (33):** Josepha ALBERTINI - Paule ALBERTINI – Chantal AMBROSI – Jérôme ASTOLFI - Muriel BELTRAN – Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI – Joseph GALLETI – Jean Charles GIABICONI – Patrick GIGON - Christophe GRAZIANI – Isabelle GUIDONI – Ange LAMBERTI – André LUCCIONI - Augustine MARIOTTI – Marylin MASSONI – Corinne MATTEI - Jean-François MATTEI - Jean-Marc MATTEI – Jean MAZZONI – Paul MILANI -François MONTI - Pierre NATALI – Angèle NERI – Joseph OLIVA – Alain PASQUALINI - Pierre Antoine PASQUALINI – Alexandra SAMPIERI - Jeanne Baptiste SAVELLI – Marie Anne SIMON – Clément TOLAINI – Hervé VALDRIGHI

**Pouvoirs (3) :** Rose-Marie MONTI donne pouvoir à Marilyn MASSONI - Anne POLI donne pouvoir à Jean DOMINICI - Frédéric RAO donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO

**Absents (1) :** Paul ALFONSI

Le Conseil communautaire,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-2 et L.5211-10 ;
- **Vu** la délibération n° 2026-17 en date du 31/03/2026 fixant à **10** le nombre de vice-présidents ;
- **Vu** la délibération n° 2026-16 en date du 31/03/2026 portant élection du Président ;
- **Considérant** qu'il convient de procéder à l'élection des vice-présidents ;
- **Considérant** que ceux-ci sont élus au scrutin secret uninominal à la majorité absolue aux deux premiers tours, puis à la majorité relative au troisième tour ;

Il convient donc de procéder successivement à l'élection de chacun des membres du Bureau, et en l'occurrence, des vice-présidents, au scrutin uninominal à trois tours et donc de procéder à une élection poste par poste.

Il est procédé, dans ce cadre-là et selon ces modalités, scrutin uninominal à trois tours, aux opérations de vote, dont les résultats figurent en annexe au procès-verbal d'élection.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance : Christophe GRAZIANI

Deux assesseurs sont nommés : Madame Josepha ALBERTINI et Monsieur Jérôme ASTOLFI

Acte rendu exécutoire, Après dépôt en Préfecture
<b>LE :</b> <input type="text"/>
Et publication ou notification
<b>DU :</b> <input type="text"/>

.../... Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
02B-200036499-20260331-2026-18B-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 10/04/2026

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, dépose son bulletin dans l'urne.

**Élection des Vice-Présidents :**

**1<sup>er</sup> Vice-Président :**

Candidats : **Monsieur Jérôme CAPPELLARO**

**Premier tour de scrutin :**

- a) Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art.L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de bulletins blancs (Art. L.65 du code électoral) : 0
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 36
- f) Majorité absolue : **19**

A obtenu : Monsieur Jérôme CAPPELLARO : 36 (trente-six) voix

**Monsieur Jérôme CAPPELLARO** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président

**Monsieur Jérôme CAPPELLARO** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**2<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Candidats : **Monsieur Joseph GALLETTI**

**Premier tour de scrutin :**

- a) Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art.L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de bulletins blancs (Art. L.65 du code électoral) : 1
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 35
- f) Majorité absolue : **19**

A obtenu : Monsieur Joseph GALLETTI : 35 (trente-cinq) voix

**Monsieur Joseph GALLETTI** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2<sup>ème</sup> Vice-Président

**Monsieur Joseph GALLETTI** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**3<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Candidats : **Monsieur Jean-François MATTEI**

**Premier tour de scrutin :**

- a) Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art.L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de bulletins blancs (Art. L.65 du code électoral) : 0
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 36
- f) Majorité absolue : **19**

A obtenu : **Monsieur Jean-François MATTEI** : 36 (trente-six) voix

**Monsieur Jean-François MATTEI** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3<sup>ème</sup> Vice-Président

**Monsieur Jean-François MATTEI** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20260331-2026-18B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

**4<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Candidats : **Monsieur Jérôme ASTOLFI**

Premier tour de scrutin :

- a) Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art.L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de bulletins blancs (Art. L.65 du code électoral) : 0
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 36
- f) Majorité absolue : **19**

A obtenu : M **Monsieur Jérôme ASTOLFI** : 36 (trente-six) voix

**Monsieur Jérôme ASTOLFI** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4<sup>ème</sup> Vice-Président

**Monsieur Jérôme ASTOLFI** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**5<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Candidats : **Monsieur André LUCCIONI**

Premier tour de scrutin :

- a) Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art.L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de bulletins blancs (Art. L.65 du code électoral) : 0
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 36
- f) Majorité absolue : **19**

A obtenu : **Monsieur André LUCCIONI** : 36 (trente-six) voix

**Monsieur André LUCCIONI** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 5<sup>ème</sup> Vice-Président

**Monsieur André LUCCIONI** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**6<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Candidats : **Monsieur Clément TOLAINI**

Premier tour de scrutin :

- a) Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art.L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de bulletins blancs (Art. L.65 du code électoral) : 0
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 36
- f) Majorité absolue : **19**

A obtenu : **Monsieur Clément TOLAINI** : 36 (trente-six) voix

**Monsieur Clément TOLAINI** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 6<sup>ème</sup> Vice-Président

**Monsieur Clément TOLAINI** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**7<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Candidats : **Monsieur Jean MAZZONI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20260331-2026-18B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Premier tour de scrutin :

- a) Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art.L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de bulletins blancs (Art. L.65 du code électoral) : 0
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 36
- f) Majorité absolue : **19**

A obtenu : **Monsieur Jean MAZZONI** : 36 (trente-six) voix

**Monsieur Jean MAZZONI** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 7<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Monsieur Jean MAZZONI** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**8<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Candidats : **Monsieur Christophe GRAZIANI**

Premier tour de scrutin :

- a) Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art.L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de bulletins blancs (Art. L.65 du code électoral) : 0
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 36
- f) Majorité absolue : **19**

A obtenu : **Monsieur Christophe GRAZIANI** : 36 (trente-six) voix

**Monsieur Christophe GRAZIANI** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 8<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Monsieur Christophe GRAZIANI** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**9<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Candidats : **Monsieur Jean-Marc MATTEI**

Premier tour de scrutin :

- a) Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art.L.66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de bulletins blancs (Art. L.65 du code électoral) : 0
- e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 36
- f) Majorité absolue : **19**

A obtenu : **Monsieur Jean-Marc MATTEI** : 36 (trente-six) voix

**Monsieur Jean-Marc MATTEI** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 9<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Monsieur Jean-Marc MATTEI** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

**10<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Candidats : **Monsieur Joseph OLIVA**

Premier tour de scrutin :

- a) Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art.L.66 du code électoral) : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200036499-20260331-2026-18B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

- d) Nombre de bulletins blancs (Art. L.65 du code électoral) : 0  
e) Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] : 36  
f) Majorité absolue : **19**

A obtenu : **Monsieur Joseph OLIVA** : 36 (trente-six) voix

**Monsieur Joseph OLIVA** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 10<sup>ème</sup> Vice-Président  
**Monsieur Joseph OLIVA** a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

La présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le département au titre du contrôle de légalité et publiée/affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

**Le Président**

**Jean DOMINICI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20260331-2026-18B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026